

## Relevé de décisions

Suite à la réunion du collectif du 03 février 2018 à Chantelle

Présent.e.s : Christophe, Jean-Pierre, Sylvie G, Agnès, Line, Guillaume, Sylvie M, Françoise, Emilie (après-midi), Marie-Elise (après-midi)

Nouveaux participants :

Excusé.e.s : Michel

### 1. Distribution des rôles / tour de table

Animateur : Agnès

Gardien du temps : Françoise

Scribes : Jean-Pierre, Guillaume

Modérateur : tout le monde !

### 1. Finalisation de l'élaboration des statuts

Décision : modification de l'article 2 des statuts, selon la proposition du groupe Règlement intérieur, pour s'adapter au texte de loi (l'objet unique de l'association est l'émission et la gestion d'une monnaie locale).

Une relecture d'ensemble sera faite, permettant de reprendre les éléments et éventuellement de les modifier.

**Il faudra revenir sur :**

Article 11 (exclusion).

Article 13 : Christophe vérifie la question du don (autorisé dès lors qu'on est association ou nécessite l'intérêt général ou une autorisation de la DGFIP ?) et des legs.

Article 14 : Sylvie M vérifie si la dissolution est de la prérogative d'une assemblée générale extraordinaire selon la loi 1901.

**Statuts travaillés intégralement. Les statuts tels que travaillés aujourd'hui sont envoyés à l'ensemble des personnes recevant les relevés de décision. Ils seront soumis à validation par le collectif lors de la prochaine réunion et proposés à l'adoption par l'assemblée générale constitutive de l'association "soudicy".**

**Défiscalisation :**

La reconnaissance d'utilité publique relève d'un décret.

Décision : demander au mouvement Sol ce qu'il en est de la possibilité de s'appuyer sur l'intérêt général pour émettre des reçus fiscaux ouvrant droit à déductions fiscales. La DGFIP s'est-elle déjà positionnée ?

Jean-Pierre prend contact.

Il faut intégrer dans le règlement intérieur :

>la question de la présence des suppléants et de leur possibilité de participer aux discussions, aux décisions.

> Le nombre minimum de personnes présentes au sein de l'assemblée générale est de quinze.

>du fait de la prise de décision par consentement, donc décision construite par les différentes personnes présentes, la décision par procuration n'est pas possible.

>Mode d'élection des représentants des cercles au sein du cercle de pilotage (élection sans candidat ; tirage au sort parmi les personnes n'ayant pas demandé à sortir du chapeau ; etc.)

## **2. Expression libre et adoption du RDD précédent**

Le RDD précédent est adopté.

Proposition pour mobiliser à Montluçon et à Vichy :

Faire une action de sensibilisation ? Grand public ?

A mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

## **3. Campagne logo / groupe communication**

**Problème sur l'accès à la messagerie [contact@soudicy.fr](mailto:contact@soudicy.fr)**

Line demande à Sébastien de bien vouloir se pencher sur cette question pour débloquer la situation. Nous sommes en pleine campagne logo et il est indispensable que nous puissions recevoir les propositions.

Il faudrait qu'on ait un état des lieux sur ce qui a été financé pour le site, ce que cela implique, ce à quoi nous avons droit, etc.

Est-ce que les 90€ payés seront à renouveler tous les ans, etc.

### **Logo**

Relance de la consultation avec une nouvelle date butoir : 28 février.

Sélection le samedi 3 mars lors d'un jury de quatre logos.

Entre-temps Christophe les place sur un doc word pour que tout le monde ait accès à l'ensemble des propositions et sur une petite taille.

Le choix des quatre logos se fera en échangeant avec les personnes présentes.

Le groupe communication se charge de préparer l'animation (réunion le mardi 20 février 18h30 Autry-Issards chez Jean-Pierre).

**Le vote pour le choix final se fera via internet sur le site, via facebook**

**Le collectif se rendra également sur les marchés pour faire voter.**

**reprandre le communiqué (sur le site)**

## **Édition des billets**

Rencontre à mettre en place avec lycée Jean Monnet : Sylvie M, Emilie, Jean-Pierre, Guillaume.  
Voir avec eux le périmètre de ce qui peut être fait avec eux (design, sécurisation des billets, émission...).

Jean-Pierre a contacté le Lien (St Etienne) pour échanger sur leur expérience.

**Banque de France** :rencontre après le dépôt des statuts (Guillaume a le contact).

**Crédit Municipal** : ... de Bordeaux, renommé la Banque des Solidarités. Christophe les contacte à Nevers.

**Crédit coopératif** :

Une réunion de travail est à dédier à la préparation de ces rendez-vous auprès des banques : première heure de la réunion du groupe règlement intérieur du 14 février.

## **4. Agenda 2018**

La réunion du collectif d'avril est repoussée du 7 au 14. Le 7/8 avril le Soudicy sera présent au cinéma nature de Dompierre où les votes seront encore possible.

Dans le cadre de la préparation de l'AG, une réflexion est lancée pour la sollicitation d'une personnalité civile (pas politique pour éviter les amalgames) pour promouvoir la démarche.  
L'assemblée générale aura lieu le 4 mai 2018 en soirée. Lieu à confirmer (Tronget ? en fonction de Jazz dans le bocage).

## **5. Groupe professionnels – présentation du document d'adhésion**

> Janvier / février : lancement des rencontres collectives et individuelles avec les professionnels.

Question sur les associations : sont-elles considérées comme des professionnels ?

Cotisations libre pour les utilisateurs ? (pour ouvrir au plus grand nombre, notamment les personnes non investies dans des actions militantes)

### **A voir par le groupe de travail professionnels:**

Modalités de paiement de la cotisation

Modalités de gestion des adhésions (dates de paiement, mode de paiement)

Est-il nécessaire de signer le règlement intérieur ?

Qu'une copie du dossier d'adhésion rempli par le professionnel lui soit renvoyée avec le courrier de bienvenue (pour permettre le suivi).

## **6. Evénements à venir et passés**

⊗ Evénement passé:

19 janvier, 19h : le Caquetoire, Dompierre. (Christophe, Agnès, Émilie, Michel)

⊗ Evénements à venir:

26 mars, 14h-17h : école des AS (Michel, Christophe, Sylvie M, Jean-Pierre)

7 et 8 avril journées cinéma nature à Dompierre (Agnès, Line, Christophe, Jean-Pierre, + à définir)

18 au 21 mai : les rencontres nationales des MLCC sont reçues cette année par la Doume, à Riom,  
**Qui participe?**

### **7. Ordre du jour pour la prochaine réunion**

09h45 – 10h00		Mise en place de la salle
10h00 – 10h15	1	Distribution des rôles / expression libre / présentation nouveaux-elles Adoption de l'ordre du jour / adoption du RDD précédent
10h15 – 11h00	2	Relecture des statuts et validation
11h00 – 13h00	3	Sélection des quatre logos
		Repas partagé
14h00 – 16h00	4	Préparation de l'AG (OdJ, animation, désignation du cercle de pilotage...)
16h00 – 16h30	5	Préparation du dépôt des statuts (Sylvie M)
16h30 – 16h45	6	Points sur les événements à venir et passés
16h45 – 17h00	7	Préparation ordre du jour prochaine réunion

**8. Auto-évaluation de la réunion**

**9. Célébration**

**Prochaine réunion du collectif 10h-17h (rdv 9h45) :  
samedi 03mars 2018 à Moulins (chez Sylvie M, 60 rue des Potiers)**